

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 621

Artikel: Histoire d'une votation bâloise

Autor: Gueybaud, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264595>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Histoire d'une votation bâloise

Nous sommes bien en retard pour relater à nos lecteurs les péripéties d'une votation qui a eu lieu à Bâle dans le courant de ces printemps, et dont l'objet était un de ceux qui tiennent particulièrement à cœur à toutes les féministes : le droit au travail de la femme mariée. Ceci pour employer un terme beaucoup plus exact que cette expression totalement fautive de *cumul*, dont persistait à se servir nos adversaires — voyez encore une récente interpellation de M. Déthiollaz au Grand Conseil de Genève — sans parvenir à comprendre qu'ils commettent une grosse erreur, non seulement de français, mais aussi de bon sens.

C'est en 1936 déjà qu'une initiative fut lancée par un groupe d'électeurs bourgeois, initiative qui interdisait non seulement tout cumul (au véritable sens du mot) aux fonctionnaires et employés de l'Etat bâlois, mais encore toute activité rémunérée à leurs femmes. Cette initiative ne parut pas éveiller grand intérêt dans les partis politiques, si bien que ce fut avec surprise que l'on apprit que les électeurs l'avaient acceptée en votation populaire par 8.293 oui contre 6.245 non. Mais le Conseil d'Etat, auquel incombait alors la tâche de l'appliquer, s'y refusa, déclarant que sa mise en vigueur allait entraîner des conséquences inacceptables, et prépara un contre-projet, qui n'interdisait le travail rémunéré qu'aux femmes de fonctionnaires et non aux fonctionnaires eux-mêmes, voulant ainsi tenir compte d'une certaine opinion. Ce contre-projet fut soumis au Grand Conseil en septembre 1941, et c'est à cette date que les Sociétés féminines entrèrent en scène.

Ce fut la *Frauenzentrale* bâloise, qui prit en main la direction de toute la campagne, du fait qu'elle était à même, mieux que d'autres, d'atteindre des cercles féminins étendus et variés. De ses démarches auprès des partis politiques, auprès d'autres groupements féminins, et surtout auprès de la presse, résulta bien vite la constatation rassurante que, généralement, ni l'initiative populaire, ni le contre-projet gouvernemental ne rencontraient la faveur publique : un seul parti toutefois recommandait l'adoption du contre-projet du Conseil d'Etat, qui précisément interdisait le travail aux femmes seulement ! La campagne fut brève, et énergiquement menée : articles de presse, assemblée publique, affiche illustrée représentant une femme en costume bâlois, les mains liées, sous la légende : *Bâle ! garantis les droits constitutionnels de tes concitoyens !* Car les féministes bâloises s'étaient placées sur le terrain inattaquable du droit imprescriptible de la femme au travail, idée qui éveilla certainement de l'écho auprès

Le Consommateur
soucieux de ses Intérêts
fait ses achats à la
COOPÉRATIVE

de faire connaître à la coupable collectivité, le martyre des Sacrifiés.

D'abord, elle n'osa point livrer au public ce dont son âme était pleine : le secret de ses « amis ». Une sorte de pudeur morale la retenait. Mais quand survint l'effroyable recommencement, le désespoir et la révolte firent jaillir l'œuvre qui devait proclamer la vérité. Il fallait que l'on sut ce qu'enduraient des hommes innocents derrière les portes closes des hôpitaux. Il fallait que l'on comprit enfin l'étendue du désastre humain, pour que soient rejetées les faiblesses dont chacune fut une raison d'être de la nouvelle guerre.

Cependant, et nous en savons gré à l'auteur, le poignant récit s'allège d'un style alerte et familier, de notations pittoresques qui feraient sourire, si cela était possible ! Le souci d'Henriette Rémi a été d'éviter l'inutile description de l'horrible où se complaisent trop souvent les chroniqueurs de la guerre. Hélas ! la réalité, dans sa forme concise et discrète, suffit pour que le cœur s'épouvente et que nous sentions lourdement peser nos responsabilités.

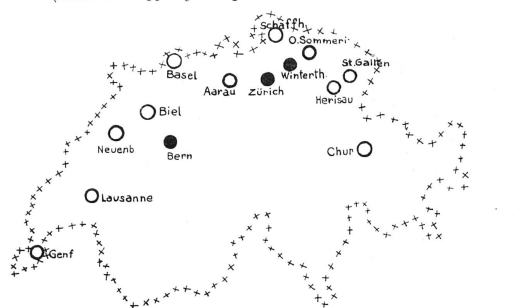
Des images défilent, tragiques en leur simplicité : la femme qui ne peut plus embrasser son mari... les « revoirs », tant souhaités, si longtemps attendus, qui ne sont plus que de nouvelles sources de douleur... le vieux père paysan qui joue la comédie de la joie en retrouvant son fils — un défiguré aveugle — et sanglote dans le couloir... en serrant les poings :

« Le misérable qui l'a arrangé comme ça ! Ah si je le tenais ! »

« Pauvre vieux Martin, brave, brave homme. Il était artilleur, votre fils. Vous oubliez que les

L'activité des „Frauenzentralen“ suisses

(Extraits du rapport général présenté à l'Assemblée annuelle)



Carte des „Frauenzentralen“ en Suisse. Celles qui sont marquées par un cercle plein ont un secrétariat permanent.

...Il est bien naturel qu'au premier plan de l'activité de nos *Frauenzentralen* se placent tout d'abord les tâches imposées par la guerre. Le souci de la défense spirituelle du pays a été la cause de l'organisation de nombreux cours, conférences, articles de presse, etc., mais les devoirs pratiques ont été abondants aussi. Les *Frauenzentralen* ont en effet collaboré à l'exécution de mesures officielles qu'elles ont d'autre part contribué à porter à la connaissance du public ; elles ont participé aux débats de Commissions économiques et ménagères ; certaines ont pris la direction du Service complémentaire féminin civil de leur canton, alors que d'autres lui ont apporté leur concours. Dans quelques cantons, ce sont elles qui se sont mises à la tête des organisations de séchage de fruits et de légumes, dans d'autres elles ont fondé des ouvroirs pour des femmes de mobilisés. L'aide aux paysannes a constitué la préoccupation essentielle de plusieurs d'entre elles, ainsi que l'extension des cultures, tandis que pour d'autres ce fut la collaboration aux œuvres sociales de l'armée. Et procurer du travail à domicile à celles qui en avaient besoin, recueillir les légumes, du fruit, des vêtements pour des familles dans le besoin, organiser la récupération de laine et de tissus usagés, collaborer aux grandes collectes du Don National, du Secours d'hiver, et du Fonds d'extension des cultures... a été pour toutes ou presque toutes la tâche constante à laquelle s'est ajoutée l'organisation de cours et de conférences, de consultations gratuites, de vente de brochures et de communications à la presse.

...Mais, en plus de cette activité générale, l'activité de nos *Frauenzentralen* s'est forcément spécialisée dans certains domaines particuliers. La préparation des femmes à leur tâche actuelle a figuré au programme de nombre d'entre elles, notamment dans le domaine domestique et ménager : démarches et pétitions en faveur de l'enseignement ménager obligatoire, cours privés, enseignement itinérant, conseils aux mères de famille, etc. D'autres se sont occupées de la création d'une neuvième année scolaire, de l'enseignement post-scolaire, d'éducation maternelle, de l'introduction d'un brevet de capacité civique ou de la préparation professionnelle d'aides d'institutions charitables. D'ailleurs, quelques Centrales dirigent systématiquement, et depuis longtemps, des consultations d'orientation professionnelle, ou des Offices juridico-sociaux.

écarts des abus qu'il lançait en ont arrangé bien d'autres comme ça !

Et peut-être, en ce moment même, de l'autre côté de la frontière, un pauvre vieux père, martyrisé en son cœur comme vous, serre aussi les poings et crie : Ah si je le tenais ! »

Tout au long du livre, rarement exprimée mais inscrite en marge de chaque page, cette compassion infinie qui vainc la haine, adoucit comme un baume l'affreuse évocation. Nous empruntons à M. Ad. Ferrière, la conclusion de la préface dans laquelle il rappelle la fondation de la Croix-Rouge : « Puissent ces pages de pitié et d'amour enseigner aux hommes et aux femmes de demain le grand devoir de justice humaine, afin qu'un jour — un jour que l'on voudrait voir proche — plus aucune guerre ne vienne ensanglanter l'humanité et déchirer les liens de la fraternité universelle ».

R. G.

M^{me} LOEFFLER DELACHAUX : *Dénatalité*, 1 brochure aux Editions Héliographie S. A., Lausanne, 1942. Prix : 0 fr. 80.

C'est cette brochure, nous dit-on, qui a suscité la protestation indignée d'une correspondante de notre journal, un critique qui en rendait compte dans un autre périodique romand n'ayant rien trouvé de mieux pour exprimer son appréciation que de dire « que cet ouvrage courageux, c'est — qui donc aurait osé l'espérer ? — à une femme que nous le devons... » et que « *Dénatalité* est écrit avec un bon sens que l'on est tenté de qualifier de masculin... »

Il est certain que c'est là un compliment plutôt impertinent à faire à une femme écrivain ! et nous en connaissons bon nombre qui ne l'auraient

l'occasion ne leur a pas manqué, au cours de cette dernière année, de prendre position en faveur des droits de la femme qui travaille : à Berne et à Zurich, en collaborant efficacement à la campagne qui a abouti à la décision d'avancer l'heure de fermeture des magasins, à Bâle en combattant l'initiative dite des cumuls, à Aarau en prenant position en faveur d'un contrat de travail pour les employées de maisons.

Les tâches sociales relèvent aussi plus ou moins des compétences de toutes les *Frauenzentralen*. Ce sont elles qui, essentiellement, s'occupent des mères de famille, des femmes âgées ou de celles qui ont besoin de vacances et de repos, ceci par l'organisation de systèmes de vacances, l'ouverture de chaufournes, etc. Mais les rapatriées suisses, les enfants victimes de la guerre, les Polonais internés ont été aussi l'objet de leur sollicitude, de même que la protection de la famille, et la tâche qui semble aujourd'hui prématurée de la préparation de la paix.

Les Centrales, enfin, ont manifesté leur intérêt pour la vie publique, d'abord en adressant des pétitions toujours soigneusement étudiées aux autorités, puis en demandant — et en obtenant parfois ! — la nomination de femmes compétentes et qualifiées dans diverses Commissions officielles : c'est ainsi qu'Aarau a pu faire nommer une femme au Conseil de l'instruction publique. Partout, elles ont demandé, et généralement avec succès, que les fêtes civiques, dont l'habitude se prend un peu partout, ne fassent pas de distinction entre jeunes filles et jeunes gens lors de leur majorité ; à Aarau, l'acceptation de la nouvelle loi scolaire a été le résultat d'une belle campagne féminine, de même que partout en Suisse la révision de la loi sur le cautionnement et le rejet de l'initiative Reval. Malheureusement, Zurich n'a pas obtenu le même succès, malgré sa campagne intensive en faveur de l'assurance-vieillesse cantonale, mais a réussi à obtenir que les secours dits de guerre fussent aussi versés aux célibataires. Aarau a contribué à la création d'un Office cantonal de l'enfance, Berne et Zurich se sont occupées de la répartition du lait, Zurich encore de la formation du personnel enseignant, Bâle et Schaffhouse de la question du cinéma...

...Et c'est ainsi que s'esquisse peu à peu l'image d'une activité intense des *Frauenzentralen*. Nous savons toutes que ce n'est là qu'une petite partie de la tâche immense que nous devrions accomplir, mais cela est tout de même une tâche à laquelle nous nous vouons de tout notre cœur pour le bien de notre pays.

E. F.

de nombreux citoyens, car soit l'initiative, soit le contre-projet furent rejetés tous deux par de belles majorités : 13.970 non contre 6.271 oui, pour l'initiative, et 13.821 non contre 5.195 oui pour le contre-projet. Un résultat réjouissant et encourageant.

Relevons qu'à côté des Sociétés féminines groupées dans la *Frauenzentrale*, le parti radical-démocratique prit une part très active à la campagne contre l'initiative, organisant notamment une assemblée contradictoire à laquelle il invita non seulement ses membres, mais aussi les membres des Sociétés féminines, dont les voix furent comptées lorsque les participants furent invités à manifester leur opinion. Puis, peu de temps avant la votation, se constitua un Comité d'action interpartis, dans lequel la *Frauenzentrale* fut invitée à se faire représenter, et où ses délégués trouvèrent le meilleur accueil, et la plus complète compréhension pour leur point de vue. Les organisations d'employés prirent également fait et cause contre le projet d'interdiction de travail aux femmes, et le fait que le contre-projet du Conseil d'Etat, qui voulait empêcher seulement les femmes de travailler, remporta un millier de voix affirmatives de moins que l'initiative qui visait les deux sexes paraît assez significatif. Nos amies bâloises, en se félicitant du résultat obtenu, peuvent donc regarder l'avenir avec plus de confiance que leurs seules dans d'autres cantons.

J. GUEYBAUD.

(Librement résumé et traduit d'après le Schw. Frauenblatt).

Le „Mouvement vers Westminster“...

...dont nous avons parlé dans un précédent numéro, et qui a pour but de préparer l'entrée d'un beaucoup plus grand nombre de femmes au Parlement britannique, va en se développant d'une façon réjouissante. De toutes parts, des femmes s'y rallient afin d'assurer leur représentation équitablable à la Chambre, en profitant de toutes les expériences que la guerre leur a permis de faire dans nombre de domaines qui les touchent directement.

Des séances ont eu lieu, durant tous ces derniers mois, au cours desquelles ont été discutées à fond, d'abord les difficultés qui retardent ou entravent l'élection de femmes comme députées, puis la possibilité de créer un parti uniquement féminin — suggestion qui a d'ailleurs été rejetée avec raison et bon sens — ; et des conférences ont été données sur des sujets tels que la procédure pour le choix des candidats, la procédure parlementaire, le rôle du cabinet ministériel, la place de la démocratie aux Chambres, etc. De plus des classes d'oratrices sont organisées, ce qui ne sera pas la moindre utilité de ce mouvement ! quand bien même les femmes anglaises sont dressées à la parole et à la discussion publiques par trente ans de vie politique tout autrement que nos femmes suisses !

L'économie de guerre enseignée aux ménagères neuchâteloises

Au cours de sa première année d'activité, la « Commission cantonale de formation ménagère au service de l'économie de guerre » a cherché à inculquer aux ménagères neuchâteloises des notions nouvelles de cuisine et d'entretien des vêtements, par des démonstrations pratiques.

Cette campagne a commencé en juin 1941. En quelque cinq semaines, 63 démonstrations furent organisées dans 52 communes de notre canton (qui en compte en tout 62). Le programme comportait, outre la théorie générale du séchage des légumes, la mise au sel des laitues et des haricots, la confection de la pâte à gâteau économique et de quelques plats nouveaux de pommes de terre. Ces conférences-démonstrations rencontrèrent un très grand succès. Si l'on cite les chiffres de 180 auditrices pour le village de Colombier, de 160 personnes entassées dans une modeste salle d'école à St-Blaise, l'on aura immédiatement l'impression d'un résultat encourageant.

les entendit parler de femmes, mais essentiellement de sport, et les champions du ballon rond étaient pour eux des personnages autrement intéressants que les vedettes du cinéma... Il y a des conclusions intéressantes à déduire de cette observation.

N. D. L. R. — Grâce à l'obligeance des éditeurs, notre journal a reçu en dépôt un certain nombre d'exemplaires de la brochure dont il est question ci-dessus, et que nos lecteurs et abonnés pourront se procurer simplement en versant à notre compte de chèques postaux No 1. 943 la somme de 85 centimes (port compris) et en indiquant de façon lisible leur nom et adresse.